



**Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique**

**2 0 1 0**

Le projet de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse entre Tours et Bordeaux par Réseau Ferré de France implique la réalisation d'une opération d'évaluation archéologique d'une ampleur exceptionnelle : 303 km de tracé nouveau, couvrant plus de 2 000 ha de voie ferrée et 1 000 ha d'aménagements annexes, doivent être diagnostiqués sur trois régions (Centre, Poitou-Charentes et Aquitaine). Organisé en 48 phases de 25 à 50 hectares, le diagnostic de cet aménagement, réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, a débuté en septembre 2009, s'est poursuivi durant toute l'année 2010 et devrait aboutir à la fin de l'année 2011.

Une première fouille préventive prescrite à la suite de ces diagnostics s'est déroulée à la fin de l'année 2010 et une dizaine d'opérations de fouille sont déjà programmées au cours du premier semestre 2011.

À la fin de l'année 2010, sur les 48 phases de diagnostic prescrites sur l'ensemble du tracé ferroviaire (8 phases en région Centre, 36 en Poitou-Charentes et 4 en Aquitaine), 11 sont terminées avec rapport remis (453 ha), 16 phases sont ter-

minées avec rapport en attente (632 ha). Une vingtaine de nouvelles phases sont programmées en 2011 (692 ha).

Les découvertes, comme on pouvait s'y attendre sur un projet d'aménagement d'une telle ampleur, sont déjà nombreuses et couvrent une grande partie de la chronologie. Ainsi, de discrètes implantations du Paléolithique supérieur ont été détectées dans le sud de la région, en Charente-Maritime (mais aussi dans le nord de l'Aquitaine), et des occupations de la fin du Néolithique et des âges de Métaux essentiellement dans la Vienne et en Charente, avec à la fois des sites à vocation probablement funéraire (divers enclos fossoyés) et des sites d'habitat en fond de vallée.

Des vestiges antiques ont été inévitablement rencontrés autour du village de Rom (Deux-Sèvres), mais aussi dans la vallée de la Charente et à l'approche de l'agglomération de Poitiers (plusieurs sections d'un aqueduc). Enfin, le Moyen Âge a livré plusieurs sites d'habitats fortifiés et dotés de souterrains dans le nord de la Vienne et en Charente, ainsi que plusieurs cimetières. Les fouilles de ces ensembles se dérouleront pendant l'année 2011.

Âge du Fer  
Antiquité

**THURÉ, SOSSAIS ET  
SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE  
(Vienne)**

Moyen Âge

**Phase 3 : pk 61 à pk 68,7**

La section de sept kilomètres de la phase 3 traverse sur les communes de Thuré, Sossais et Saint-Genest-D'Ambière dans la Vienne un paysage alternant plateaux et vallons, imprimés dans le banc calcaire turonien. Huit sites se répartissent le long du tracé : à côté de sites protohistoriques laténiens et antiques mal caractérisés vers le nord (Thuré), un ensemble cohérent de vestiges médiévaux se concentre vers le sud de cette section sur la commune de Saint-Genest-d'Ambière : cohérence chronologique, tous sont attribués au Moyen Âge classique (Xe-XIIIe siècles) et géographique, ils sont installés en bords de plateaux. Des structures récurrentes caractérisent ces cinq installations : enclos fossoyés, allant jusqu'à une enceinte au fossé profond, salles souterraines pour trois d'entre eux, fosses de stockage. Ils semblent dessiner une part encore inédite du réseau féodal de la vicomté de Châtellerault, alors en plein essor.

Les huit sites découverts sur les 7 km de tracé explorés ne se répartissent pas de façon homogène, tant du point de vue chronologique, que géographique et topographique.

Aucun site ou indice n'évoque la Préhistoire ou la Protohistoire ancienne, à l'exception de la hache polie de L'Écusseau.

Trois sites mal caractérisés sont attribués à la Protohistoire, un groupe de vestiges appartient à l'Antiquité et cinq installations au bas Moyen Âge. Les versants et le fond d'un vallon sec, affluent de la Veude, servent d'assiette à un premier site protohistorique, Les Sarries, et au site du Haut-Empire, L'Ourdière.

Le site protohistorique des Croupes des Houillers, au sud du tracé, est aussi implanté sur le versant d'un vallon sec

et l'assiette du dernier, à la Boutelaye, située sur un plateau, est reprise par une implantation médiévale.

Les sites médiévaux, à la chronologie similaire (Xe-XIII siècles), occupent les bords de plateau ou leur sommet. Parmi les sites de la Protohistoire, Les Sarries, composé de vestiges des premier et second âge du Fer, reste diffus, représenté par un fossé bien marqué au comblement laténien, jouxtant plusieurs fosses, dont une piège le mobilier plus ancien. Ce site est situé à la limite nord de l'implantation antique, centré sur un réseau de fossés abritant du bâti sur fondations de pierres et sur trous de poteau qui se diffuse aussi au fond du vallon et sur l'autre versant.

Le site de la Croupe des Houilliers, un réseau de fossés qui maillent un versant, adjoint de secteurs à fosses et trous de poteau, est aussi mal défini : structures diffuses et mobilier rare proposent la présence d'une occupation vraisemblablement en marge d'un habitat plus important. La période protohistorique du site de La Boutelaye est au moins caractérisée par un groupe de silos de vaste contenance, à l'image des structures de stockage de l'âge du Fer des sites implantés sur le substrat calcaire. La datation, assurée par un mobilier homogène et abondant de La Tène ancienne, renvoie au seul site découvert et fouillé dans le secteur, La Renaîtrie à Châtellerault. Les fossés parallèles, à la datation moins assurée, peuvent faire évoluer le site pendant le second âge du Fer. Rappelons enfin, pour cette période, les découvertes isolées du fossé laténien F63, sur la commune de Sossais et du fossé protohistorique F176, sur la commune de Saint-Genest-d'Ambière. La période médiévale reste plus riche d'enseignements : outre leur nombre plus important, ces sites, à la chronologie confinée dans une étroite fourchette, présentent un panel de vestiges et de mobiliers variés. Entre les Xe et XIII siècles, la

région voit s'implanter un habitat concentré derrière son enceinte imposante (La Boutelaye) qui regroupe autour d'un souterrain, du bâti sur poteaux et des silos. La présence de construction en pierre n'est pas à exclure. A ce pôle, s'adjoignent, à des distances variant de 250 m à 1 500 m, plusieurs occupations plus classiques à vocation agricole où s'observent, enclos, silos et, pour deux d'entre elles, un souterrain. Ce réseau dense à l'échelle du tracé est complété par le site de La Barbotinière, réputé sur la foi d'un cliché aérien comme la part d'un domaine foncier du bas Moyen Âge proche des traces d'une motte arasée, celle-ci hors emprise. Un maillage de fossés de tailles diverses a en effet été appréhendé, daté par un lot ténu de mobilier du début du bas Moyen Âge.

L'unité chronologique de l'ensemble de ces implantations variées doit rendre compte de l'émergence à ce tournant du Moyen Âge de la nouvelle organisation du territoire. De façon plus précise, les sites sont au sein de la vicomté de Châtellerault, attestée depuis la fin du IXe siècle et en plein essor durant la seconde moitié du XIe siècle. Ils enrichissent la connaissance de la trame féodale en partie perçue pour ce secteur du Poitou et, grâce à leur différence structurale et la découverte de mobilier particulier, aider à la définition de la gestion d'un territoire entre lieu de pouvoir et exploitation agricole et apporter les arguments aux questions de hiérarchisation des sites 29.

La richesse archéologique de ce secteur de la Vienne, en particulier pour la période médiévale au sud de cette phase 3, sera sans doute rapidement confirmée par les résultats de la prospection sur les phases 12 et 13, situées au sud.

Thierry CORNEC

Âge du Fer  
Antiquité

**CHASSENEUIL-DU-POITOU,  
MIGNÉ-AUXANCES et POITIERS  
(Vienne)  
Phase 4 : pk 88 à pk 91,3**

Moyen Âge

La phase de diagnostic archéologique sur la section LGV SEA qui traverse les communes de Chasseneuil-du-Poitou, Migné-Auxances et Poitiers, d'une emprise initiale de 47,7 hectares pour 6 km de développement, n'a pu être accessible que sur près de 30 hectares. Sur cette surface, 107 tranchées ont été réalisées, mettant en évidence deux sites, protohistorique et historique, sur la commune de Migné-Auxance.

Le relief est marqué par deux vallées, l'Auxance et le Clain, la première traversée et la seconde empruntée sur sa rive gauche par la future ligne LGV. Pour des raisons techniques liées à des contraintes matérielles, il n'a pas été possible de réaliser en totalité le diagnostic sur la vallée du Clain ; par contre, le rebord sud de la vallée de l'Auxance a permis d'observer une importante séquence pléistocène, malheureusement sans vestiges anthropiques anciens.

C'est à l'endroit de cette séquence qu'une importante occupation rurale du premier âge du Fer aux lieux-dits « Malaguet - les Renardières » a été découverte. Ce gisement protohistorique s'inscrit dans une zone d'élargissement du tracé, ce qui permet de l'appréhender sur une grande surface (11 000 m<sup>2</sup>). Il s'agit d'une implantation rurale dense (64 structure pour environ 4 500 m<sup>2</sup> ouverts), dont un plan d'organisation des vestiges semblerait se dessiner. Une voie antique, mais de fondation plus ancienne, traverse le site protohistorique et paraît orientée dans le prolongement d'une voie déjà repérée sur l'autre rive de l'Auxance.

Le second gisement, au lieu-dit « La Garde » ou « le Temps Perdu », est un petit cimetière du haut Moyen Âge, dont une quinzaine de tombes, très arasées par les labours, ont été mises au jour. Elles sont orientées est-ouest, distribuées sur au moins trois rangées et creusées plus ou moins

profondément dans le calcaire. En l'absence de mobilier en position primaire, la configuration des fosses, à l'angle d'un grand fossé de parcellaire, la présence d'éléments architecturaux, ainsi qu'une datation <sup>14</sup>C incitent à proposer

la période mérovingienne pour le fonctionnement de ce petit ensemble sépulcral.

Nelly CONNET, Karine GEORGES,  
Céline PELLETIER et coll.

Antiquité

## FONTAINE-LE-COMTE (Vienne) Phase 5 : pk 102 à pk 107

### Problématique scientifique

L'opération de diagnostic a pour but de rechercher à fin d'identification (datation, caractérisation) et de contextualisation d'éventuels vestiges d'occupations préhistoriques, protohistoriques et/ou historiques dans un secteur défini, ici en l'occurrence le tracé de la LGV SEA sur la commune de Fontaine-le-Comte (Vienne). L'emprise diagnostiquée (Phase 5) est comprise entre les points kilométriques (PK) 102 et 107. La surface prescrite, de 57 hectares comprend un important nœud ferroviaire.

### Résultats

Sur un nombre important de tranchées (539) dont la longueur cumulée est de 13,2 km, les vestiges anthropiques mis en évidence sont peu nombreux, pour ne pas dire rares.

En effet, ont été repérés quatre fossés de parcellaire. L'un est d'époque moderne, les autres sont non datés. Une petite fosse d'époque contemporaine a aussi été mise au jour.

La découverte la plus pertinente est la présence d'un petit ensemble de quatre structures correspondant à une activité métallurgique artisanale chronologiquement attribuée au Haut-Empire (Ier-IIe siècle ap. J.-C.).

Sur toute la longueur du tracé de cette phase 5, le contexte géologique présente une constante homogénéité : une très faible couverture de terre végétale reposant directement sur un substrat argileux.

### État du site

Les vestiges artisanaux antiques mis au jour apparaissent isolés, ils le sont effectivement dans les limites de l'emprise. Cependant on peut déduire, sans trop de risques, l'existence à proximité, en dehors de la zone concédée à l'exploration archéologique, d'aménagements contemporains.

Stéphane LÉVÊQUE

Protohistoire

Antiquité

## ROM, BRUX, VANZAY et CHAUNAY (Deux-Sèvres, Vienne) Phase 6 : pk 126.5 à pk 142.5

Moyen Âge

Dans le cadre du projet de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique reliant Tours à Bordeaux, l'opération de diagnostic d'archéologie préventive a été découpée en plusieurs phases. La phase 6 concerne une grande portion de la commune de Rom, celles de Brux, de Vanzay, puis de Chaunay, passant alternativement du département de la Vienne à celui des Deux-Sèvres.

Au nord de la phase 6, le tracé traverse des terrains tertiaires (Mio-Pliocène) caractérisés par des argiles rouges avec ou sans silex et modelés par d'imposantes dolines. Trois d'entre elles auront pu être sondées à l'occasion de ce diagnostic. Plus au sud, au-delà d'un talweg fortement encaissé à hauteur du lieu-dit *La Saunerie*, les calcaires calloviens sont sub-affleurants. Après la *Plaine de Chauzai*, sur la commune de Brux, les formations de l'Oxfordien alternent calcaire en dalles ou plaquettes et marne. En tous les cas, les terrains tertiaires ou jurassiques sont atteints la plupart du temps entre vingt et cinquante centimètres de couverture quaternaire (pédogenèse récente). Trois vallées ont été franchies : celle de La Dive, celle de La Bonvent

dont le cours est actuellement canalisé, et enfin celle de La Bouleir.

L'état des connaissances archéologiques sur ce secteur laissait augurer essentiellement la possibilité de traces d'occupations gallo-romaines et médiévales. En effet, sur la commune de Rom, antique *Rauranum*, quatre-vingt-et-une entités archéologiques ont été recensées. Le cœur de l'agglomération antique avait déjà fait l'objet de recherches préventives et programmées. Toutefois, le projet ferroviaire passe en marge du bourg et traverse de vastes parcelles pour lesquelles peu d'informations sont connues sur le plan archéologique, en particulier au nord du tracé. Nous devions cependant traverser la voie antique Saintes / Poitiers, figurant sous le nom de « chemin chaussé » sur les cartes anciennes et actuellement dénommée « Chemin des Romains ». Une autre voie antique reliant Rom à la voie Agrippa (Lyon-Saintes) vers Montignac-sur-Charente (Charente) est coupée par la future Ligne à Grande Vitesse, en limite des communes de Vanzay et de Chaunay.

Les 494 718 m<sup>2</sup> diagnostiqués à 8,73 % ont permis de mettre au jour sept concentrations de vestiges pouvant composer un site et six indices isolés ou diffus de site documentant des occupations du Bronze Ancien à l'époque médiévale. L'essentiel des vestiges mis au jour est encaissé dans le substrat calcaire callovien ou oxfordien immédiatement sous les labours (quarante centimètres en moyenne).

Du nord au sud, le premier site bien identifié correspond à un enclos quadrangulaire protohistorique, sur le versant sud de La Dive. Il n'a livré qu'un élément de pot céramique fragmenté en trois tessons. Il s'agit d'un fragment de cordon digité appliqué, ce qui paraît bien évidemment pauvre et n'engage pas à l'enthousiasme au regard du faible état de conservation de la structure. En effet, il ne reste du fossé que vingt-cinq centimètres d'épaisseur. A son niveau d'apparition, il mesure entre soixante et soixante-dix centimètres de large. L'enclos ainsi délimité a été observé sur vingt-huit mètres de long et quinze mètres de large. Son orientation barre la pente du versant de La Dive et ne correspond pas à la trame générale du parcellaire ancien remontant semble-t-il à l'organisation antique du territoire. Si les informations acquises lors de ce diagnostic ne sont guère engageantes, elles demeurent néanmoins pertinentes dans un contexte micro-régional puisque plusieurs enclos protohistoriques circulaires ou rectangulaires sont déjà connus par prospection aérienne, à l'est de l'agglomération de Rom, sur les versants nord et surtout sud de la vallée de La Dive.

Quelques centaines de mètres plus au nord, un ensemble de neuf sépultures a été mis au jour le long d'un chemin d'exploitation à la *Plaine du Tuffeau*, sur la commune de Rom. Ces sépultures sont creusées dans le calcaire, avec inhumation des corps en pleine terre, semble-t-il en linceul (?) – en tout les cas avec colmatage rapide - et sans dépôt de mobilier. L'ouverture des fosses sépulcrales apparaît immédiatement sous les labours. Elles sont très peu encaissées et les os restent dans un état de conservation assez médiocre. L'organisation spatiale des sépultures n'est pas stricte, avec une orientation nord-est/sud-ouest (tête tournée vers l'est) non systématique. La disposition des sépultures, leur faible encaissement ainsi que les pratiques d'inhumation décrites plaident en faveur d'une orientation chronologique autour du haut Moyen Âge. Néanmoins, étant donnée la faible amplitude de l'emprise à diagnostiquer, le champ des possibles restait ouvert entre un petit groupe d'inhumations gallo-romaines et un cimetière familial protestant ; en cela, la disposition du groupe de sépultures par rapport au parcellaire est tout à fait adéquate. Cependant, le très faible enfouissement des tombes paraîtrait étonnant pour ce que nous connaissons des pratiques funéraires pour cette dernière période (question d'hygiène plus que de rituel). La question de la datation de cet ensemble restait cependant ouverte et nous avons donc engagé une analyse <sup>14</sup>C affinant une datation entre 660 et 780 de notre ère.

Toujours sur la commune de Rom, à *La Vallée du Bac*, neuf structures en creux ont pu être décelées dans un contexte relativement difficile à lire étant donné l'état de démantèlement du substrat calcaire masqué par des argiles de décarbonatation. Les quelques structures définissent

un établissement observé sur une trentaine de mètres carrés, comprenant six trous de poteau, une fosse irrégulière et deux petites structures de combustion caractérisées par des plaquettes centimétriques de calcaire brûlées et disposées à plat. Sur les six structures testées, rares sont celles ayant livré du mobilier archéologique. Il s'agit de quelques tessons de céramique très fragmentés et roulés et d'une petite perle en verre translucide attribuables au Haut Empire. Cet ensemble se trouve à proximité d'un chemin avec fossés bordiers potentiellement attribuables au Haut-Empire.

Enfin, les deux dernières concentrations de vestiges de la commune se situent au *Champ du Puits*. Le lieu-dit présente déjà des indices de site référencés à la carte archéologique du Service Régional d'Archéologie du Poitou-Charentes. Il s'agissait d'une empreinte de puits d'époque indéterminée - pouvant être à l'origine du toponyme - s'inscrivant dans une structure rectangulaire dont il paraît manquer un côté. Un peu plus au nord, au *Mérichard*, un possible bâtiment rectangulaire avec empreintes de poteaux ainsi qu'une série d'anomalies rectilinéaires sont connus par photographie aérienne. Les vestiges mis au jour à l'occasion du présent diagnostic densifient les indices de sites connus sur ce secteur. Cependant, ils ne permettent d'apporter guère plus de précisions. En effet, au *Mérichard*, huit structures en creux rectilinéaires sont distribuées sur un espace observé d'environ mille-huit-cent-soixante-quinze mètres carrés. Leur organisation n'est pas flagrante, mais certaines d'entre elles pourraient correspondre à des sabblières basses en fondation de petits bâtiments dont il ne nous resterait plus aucune autre trace, ou bien à des tranchées de plantation. Seuls sept fragments de deux amphores vinaires Pascual 1 ont pu être prélevés dans le comblement des structures. Ce type d'amphore est généralement associé à des niveaux augusto-tibériens. Quelques rares tessons sont attribuables au Haut-Empire. A près de cent-quatre-vingt mètres plus au sud, huit trous de poteau et une fosse paraissent constituer les fondations d'un petit édifice observé sur à peine plus de cinquante mètres carrés. Toutefois, étant donnée l'étroitesse de l'emprise archéologique hors de laquelle le bâtiment se développe, le plan de ce dernier n'a pu être déterminé. De plus, bien que plus d'une structure sur trois ait été testée, le site n'a livré aucun indice mobilier.

Sur la commune de Brux, au *Bois Genin*, la sixième concentration de vestiges mise en évidence est constituée d'une part d'empreintes de fondation en petites plaquettes calcaires plus qu'arasées, sans mobilier, et d'autre part d'un ensemble de structures en creux à l'extérieur du bâtiment, avec un niveau de sol organique particulièrement riche en mobilier. Le tout s'étend sur mille-six-cent cinquante mètres carrés. La céramique en quantité abondante permet une datation autour de la fin du I<sup>er</sup> siècle et de la première moitié du II<sup>e</sup> ap. J.-C. Ont pu être également prélevés un assez grand nombre de clous et autres objets en fer, quelques fragments de verre ainsi qu'un fragment d'objet en bronze (anse ?). Ce petit établissement rural a l'avantage d'avoir pu être bien cerné dans l'emprise archéologique, d'avoir livré suffisamment de mobilier. Il paraît toutefois présenter une qualité médiocre de conservation.

Le dernier établissement a été trouvé en bordure de la voie gallo-romaine attestée sur la commune de Vanzay, en limite du département de la Vienne et de la commune de Chaunay. La voie n'a évidemment pas pu être diagnostiquée puisqu'un chemin rural d'exploitation reprend son tracé. Nous avons néanmoins pu mettre en évidence à moins de dix mètres de celle-ci un petit bâtiment composé d'au moins deux fondations de mur en pierre sèche (plaquettes brutes calibrées) avec deux niveaux de sol en cailloutis (intérieur et extérieur du bâtiment). Les fondations arasées sont conservées sur une dizaine de centimètres et posées sur un limon argileux orangé. Il est à noter que la puissance de la couverture sédimentaire chapeautant le substrat calcaire est ici anormalement élevée, dans un contexte où les formations calcaires sont sub-affleurantes. La présence de ces limons justement localisés sous le bâtiment et uniquement en bordure de la voie ne peut être anodine. Le même phénomène a d'ailleurs été observé à l'est du chemin rural actuel, avec une épaisseur de soixante centimètres de limon possiblement de nivellement au lieu de la simple couverture végétale ne dépassant ordinairement pas plus de trente centimètres d'épaisseur. Le petit établissement, qui ne fait pas plus de quinze mètres

de côté, suit une orientation strictement identique à celle de la voie.

La présente notice n'a pas pour objet de détailler ici les différents vestiges isolés ou concentrations de mobilier archéologique qui livrent pourtant des informations importantes sur le potentiel de tel ou tel secteur. En effet, ces structures pourraient avoir une pertinence dans un contexte que nous n'avons pu appréhender étant donnée l'étroitesse de l'emprise archéologique du futur tracé. Ces structures paraissent isolées dans le cadre du diagnostic, mais ne le sont peut-être pas dans la réalité. On retiendra simplement une fosse située sur la commune de Chaunay au *Chiron* qui a livré un important lot de céramique du Bronze Ancien. Ici, contrairement aux autres indices de site, le caractère isolé de cette structure n'est pas nécessairement imputable à la configuration de l'emprise à diagnostiquer. En effet, pour cette période, beaucoup de cas sont connus de fosses isolées et riches en mobilier céramique et l'habitat reste bien souvent difficile à percevoir pour le Bronze Ancien au-delà de ces petites structures.

Bénédicte MOUTARDE

Protohistoire

Antiquité

## COURCÔME, CHARMÉ, JUILLÉ et LUXÉ (Vienne)

Phase 7 : pk 164,9 à pk 173,2

Époque moderne

Le projet de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, devant relier Tours à Bordeaux motive la réalisation de diagnostics structurés par phases. Cette opération concerne la 7ème phase, un tronçon traversant les communes de Courcôme, Charmé, Juillé et Luxé (rétablissement ferroviaire). L'opération, d'une surface initiale de 35 hectares, a pu être réalisée, en raison de nombreuses zones inaccessibles, uniquement sur les 2/3 de l'emprise.

Elle a eu lieu du 22 mars au 21 avril 2010.

Le projet franchi des plateaux calcaire et leurs versants et la plaine alluviale des cours d'eau, *le Bief à Gouté* et *Le Fontiaud*.

Sur les 105 tranchées, 22 ont livré plusieurs structures arasées, disséminées sur le tracé, des fossés parcellaires pour l'essentiel. Des drains, des chemins, quelques fosses et trous de poteau ainsi qu'un four ou foyer complètent les découvertes.

Le mobilier archéologique est rare et peu de structures en sont dotées. Il se rapporte à l'époque gallo-romaine, moderne et à la Protohistoire.

Nathalie MOREAU

Néolithique

Protohistoire

## BIARD et POITIERS (Vienne)

Phase 10 : pk 91,3 au pk 97,1

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique de la phase 10, qui s'étend du PK 91,3 au PK 97,1 concerne une surface totale de 66 ha. Pour des raisons d'accessibilité, il n'a été possible de sonder qu'une surface proche de 49 ha.

Cette phase se développe sur le plateau calcaire de Poitiers. La couverture superficielle est très faible (moins de 50 cm), le relief est monotone et légèrement ondulé. Seules

les structures fossoyées creusées dans les bancs calcaires sont conservées. Quelques dépressions ont conservé une couverture sédimentaire plus épaisse de quelques mètres, notamment au sud du tracé.

C'est dans une dépression de ce type qu'a été identifié du mobilier paléolithique moyen en faible quantité, piégé en position secondaire (Biard – Larnay).

Une occupation assez diffuse néolithique et protohistorique a été révélée sur la totalité du tracé. Toutefois la dispersion des structures (fosses, fossés...) et leur faible densité ne permet pas de localiser un centre d'occupation particulier identifiable ; deux enclos circulaires à fossés interrompus (un sur la commune de Poitiers au nord du tracé, l'autre, sur la commune de Biard, vers le milieu du tracé) ont été repérés très distants l'un de l'autre.

Aucune occupation antique n'a été reconnue sur la surface diagnostiquée. Il faut simplement souligner la découverte d'un puits isolé dépassant 5 m de profondeur, daté du I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n-è.

Un souterrain refuge, partiellement exploré, a été reconnu sur la commune de Biard. La très faible quantité de mobi-

lier prélevé permet de proposer une occupation assez tardive des X<sup>IV</sup>e-X<sup>V</sup>e s.

Enfin une vaste concentration de structures correspondant à une occupation du haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> s.) a été révélée, toujours sur la commune de Biard à proximité immédiate du domaine de Larnay. Cette occupation se caractérise par la présence de très nombreux trous de poteaux, des fosses et des fossés, ainsi que l'évidence de solins de pierre en partie récupérés. Cette occupation se développe sur près de 4 ha. Elle semble associée au domaine du château de Larnay dont certaines archives laissent entendre un développement dès le XIII<sup>e</sup> s.

Jean-Christophe BATS

Néolithique

Âge du Fer

## JUILLÉ et LUXÉ (Charente) Phase 11 : pk 173,2 à 178

Antiquité

Moyen Âge

Pour ce qui concerne cette phase 11, le projet de la LGV-SEA traverse du nord au sud le territoire de la commune de Luxé (Charente). Cette commune, située sur la Charente, présente un relief vallonné couvert de cultures de céréales avec de très rares secteurs boisés. Le substrat rocheux calcaire est affleurant ou sub-affleurant sur 95 % du secteur (Jurassique supérieur).

L'étude du contexte archéologique montrait d'emblée plusieurs indices conséquents, qui plus est situés à proximité immédiate du tracé. Les résultats de l'intervention ont confirmé point pour point ce qui était attendu.

L'opération s'est déroulée du 26 avril au 12 mai 2010 avec une équipe de quatre personnes. 77 tranchées ont été réalisées qui représentent plus de 7 % de la superficie des parcelles accessibles.

Cinq sites ont été découverts :

- Au PK 174,1 – Un site d'habitat rural gallo-romain a été découvert aux lieux-dits « L'Ouche Torse » et « Pré Perrens ». Installé dans une dépression, le bâtiment principal se situe non loin d'une petite source située à l'ouest et connue encore de nos jours.

La zone 4 a permis de mettre en évidence un ou plusieurs bâtiments de type « villa romaine ».

Les vestiges, qui apparaissent directement sous une fine couche de terre végétale (0,10 m à 0,15 m), se composent essentiellement de murs arasés au niveau du début des fondations. Il a également été retrouvé un reste de sol maçonné assez endommagé par les labours.

La puissance stratigraphique du site est très faible car les fondations semblent installées dans une couche de remblais de 0,20 m d'épaisseur qui succède directement au substrat rocheux calcaire sous-jacent.

En ce qui concerne la zone 5, les vestiges découverts se situent à plus de 100 m au sud de ce dernier bâtiment. Il s'agit essentiellement de fossés qui représentent probablement la zone agraire liée à la villa. La profondeur d'enfouissement des vestiges est légèrement plus importante (0,20 à 0,30 m).

Même si l'état d'arasement des vestiges est important, nous avons la chance de nous trouver en plein milieu d'une villa gallo-romaine (qui se développe également plus à l'est mais toujours dans l'emprise « large ») avec l'opportunité de la mettre en relation avec ses zones d'exploitation agricoles. La quasi absence de stratigraphie doit faire envisager une information de nature essentiellement horizontale mais la présence probable de fosse peut permettre de livrer une quantité non négligeable de mobilier. Le Site se développant majoritairement à l'est (c'est-à-dire vers le haut du terrain) il est probable que l'état d'arasement ne s'améliorera pas si l'on poursuit dans cette direction. Cela dit, et si l'on décape suffisamment large, il est probable que le plan complet de la villa pourra être établi.

-Au PK 174,5 – Un site du premier âge du Fer mais dont la destination nous échappe, a été découvert au lieu-dit « Mas de Champs Redon ». Installé sur un promontoire calcaire au nord de la commune, il se compose de deux petites zones distantes de 25 mètres. La zone nord a livré six trous de poteaux de faible diamètre et de faible profondeur regroupés sur un secteur de 7 m de diamètre. La zone sud, se compose de sept fonds de fosses dont l'une, entourée de blocs rocheux, contenait un squelette humain.

Les structures sont creusées dans la marne gris-blanc et apparaissent à une profondeur de 0,30 m bien que s'ouvrant probablement plus haut. Entre 0,10 m et 0,30 m s'intercale une couche de remblai/sol (limon argilo-graveleux brun-clair) contenant de nombreux fragments de céramique. Cette couche n'est présente que dans la zone des vestiges.

Plusieurs remarques s'imposent à l'examen de ces résultats : Le site couvre une faible surface potentielle (environ 1500 m<sup>2</sup>) ensuite la densité en structure est faible. Si la présence d'une sépulture est attestée, elle semble bien isolée. Ces éléments pourraient correspondre à un site de type « enclos funéraire » ou tumulus mais aucun fossé n'a été repéré. Un site à vocation rituel ? Rien ne permet de le dire. Nous ne trancherons donc pas en espérant qu'un décapage de la zone permettra de comprendre ce site.

-Au PK 176,3 – La zone 12, située dans un secteur de plaine en bordure orientale du village de Luxé, a révélé un site d'habitat du haut Moyen Âge qu'il faut probablement mettre en relation avec le cimetière que nous avons découvert plus au sud (site suivant) .

Les vestiges sont repérables à partir des cotes – 0,30/- 0,40 m, c'est-à-dire un peu plus bas que la couche de terre végétale (- 0,20 m). Ils s'ouvrent dans le substrat sablo-argileux oxydé rouge. Répartis sur une surface de près de 5 000 m<sup>2</sup>, ils se composent en majorité de fosses et trous de poteau mais aussi de fossés (2) et de vestiges de « fonds de cabanes » c'est-à-dire de petites zones quadrangulaires excavées dont la destination est très probablement artisanales.

Même si la rareté du mobilier n'a pas permis de mieux définir la période exacte d'occupation de ce site, la simple présence de plusieurs « fonds de cabanes » permet de l'attribuer aux périodes mérovingienne ou carolingienne. En effet, ce type de dispositif se retrouve de manière récurrente sur les sites de cette époque. Qui plus est la présence d'une plaque foyère en terre cuite et en place sur le sol laisse présager une bonne conservation de ces aménagements.

Pour le reste des vestiges, la découverte de fosses et trous de poteaux correspond tout à fait aux bâtiments en terre et en bois qui constituaient l'essentiel de l'habitat de l'époque.

-Au PK 176,5 – Séparé du site précédent par la voie communale 118, de Luxé à la Folatière, ce site correspond à l'emprise de la zone 13. Probablement de la même époque

que l'habitat précédemment décrit, il s'agit ici d'un cimetière (29 sépultures repérées) couvrant vraisemblablement une surface d'environ 7 500 m<sup>2</sup>. Les tombes apparaissent directement sous la terre végétale (entre 0,20 m et 0,50 m de profondeur). Elles semblent présenter deux orientations différentes : Est-Ouest et ONO/ESE. Elles appartiennent à quatre types différents : Les tombes plates, les tombes plates avec dalles (pseudo-coffrage), les tombes à sarcophage monolithe et les tombes à sarcophage en dalles calcaires assemblées.

Outre les sépultures, il a été repéré deux fossés, six fosses et un possible élément de bâti.

Si l'on extrapole le nombre de tombes découvertes à la totalité du site, selon la largeur de l'emprise considérée, on obtient de 150 à 250 sépultures (si l'on décape 50 ou 80 mètres de largeur). Bien que nombre d'entre elles sont probablement pillées, la conservation de la plupart est bonne. En outre, la présence possible d'un petit édifice de culte renforce l'intérêt potentiel d'un tel ensemble.

- Au PK 176,5 – Au milieu des sépultures du site précédent, nous avons découvert onze structures excavées appartenant à un habitat de période beaucoup plus ancienne (Néolithique).

Les structures, qui apparaissent sous la terre végétale, à une profondeur de 0,30 m, semblent couvrir une surface de 2 500 m<sup>2</sup>. Il s'agit de fosses, de probables trous de poteau et de fossés.

Cet ensemble de structures se situant sur l'emplacement du cimetière, il n'a fait l'objet que d'un jour d'intervention pour les raisons précisées plus haut.

Sur les neuf structures découvertes, seules deux ont été fouillées (St 66 et 68). Il s'agit de quatre trous de poteau, trois fosses et deux fossés.

De faible surface potentielle (environ 2 500 m<sup>2</sup>), ce site est encore à caractériser. Sa superposition au site médiéval ne simplifie pas sa compréhension.

Gérard SANDOZ

Paléolithique

Moyen Âge

## CLÉRAC (Charente-Maritime) Phase 16 : pk 82 à pk 86,5

Époque moderne

Les parcelles sondées se situent au nord-est et nord-ouest du village de Clérac.

Sur les 208 tranchées ouvertes, 21 se sont révélées positives, 20 ont livré du mobilier en épandage. Les vestiges sont apparus dès le début du tracé (à l'est). Un *locus* Paléolithique a été détecté dans la zone 01 en limite d'emprise, ainsi qu'un bas fourneau probablement médiéval. Une zone de réduction et d'extraction a été découverte dans la zone

03, elle paraît avoir été exploitée entre le IXe et le XVe siècle.

Des traces agraires, délimitées par un fossé angulaire et des trous de piquets, matérialisant une clôture partagent la zone 08 avec une concentration de trous de poteau (non datables) et une série de doubles fossés. L'ensemble de ce parcellaire est proche de celui du cadastre du XIXe siècle mais le mobilier céramique permet de proposer deux cré-

neaux préférentiels : du IXe au XIIe siècles puis de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne.

Enfin, dans la zone 10, recouverts par des alluvions, des trous de poteau forment un alignement de 16 m qui pour-

rait faire partie d'un bâtiment en matériaux périssables du Haut-Empire.

Florence CAVALIN

Protohistoire

Moyen Âge

**POULIGNAC, SAINTE-SOULINE,  
PASSIRAC et CHATIGNAC  
(Charente)**  
**Phase 21 : pk 53,5 à pk 60**

Le projet de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique devant relier Tours à Bordeaux motive la réalisation de diagnostics structurés par phases.

Cette opération concerne la 21ème phase de ce projet, le tronçon traversant les communes de Poulignac, Sainte-Souligne, Passirac et Chatignac en Charentes, soit 6,5 km. Elle a eu lieu du 13 septembre au 15 octobre 2010.

Le projet, d'une surface de plus de 39 hectares, franchi un contexte topographique et géologique assez monotone, puisque composé en grande partie de plateaux calcaires avec une très faible épaisseur sédimentaire et de quelques vallons secs où la stratigraphie est mieux conservée.

294 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles accessibles ; soit 32 hectares. 278 sont négatives,

tandis que 16 autres ont livré une toute petite quantité de structures anthropiques (n=29) isolées la plupart du temps. Toutefois, trois indices de sites ont été repérés à Sainte-Souligne, en zone 10. Situés sur les versants des plateaux calcaires, ils sont très érodés. Ont été mis au jour, un enclos circulaire que le mobilier n'a pas permis de dater avec précision (période protohistorique large), une fosse riche en mobilier céramique daté du VIe siècle et une petite occupation du haut Moyen Âge représentée par quelques trous de poteau et silos. Le caractère très partiel des découvertes ne permet pas de proposer une hypothèse quant à leur fonction. A ces quelques structures nous ajouterons un peu de mobilier lithique en position secondaire dans les communes de Sainte-Souligne et Chatignac.

Nathalie MOREAU

Antiquité

**CRESSAC-SAINT-GENIS,  
DEVIAT et BESSAC (Charente)**  
**Phase 22 : pk 47,8 à pk 53,5**

Moyen Âge

**Problématique scientifique**

L'opération de diagnostic a pour but de rechercher à fin d'identification (datation, caractérisation) et de contextualisation d'éventuels vestiges d'occupations préhistoriques, protohistoriques et/ou historiques dans un secteur défini, ici en l'occurrence le tracé de la LGV SEA sur les communes de Cressac-Saint-Genis, Deviat et Bessac (Charente). L'emprise diagnostiquée (Phase 22) est comprise entre les points kilométriques (PK) 47,8 et 53,5. La surface prescrite est de 29,5 ha.

**Résultats**

Sur les 341 tranchées effectuées, dont la longueur cumulée est de 6 913 m, 12 se sont avérées être positives.

Sondage 11 : il a permis la mise en évidence d'un souterrain creusé dans le calcaire et bien localisé dans l'emprise. L'exploration partielle qui en a été faite lors du diagnostic montre un parfait état de conservation. Ce souterrain couvre une surface, qui est au minimum de 275 m<sup>2</sup>. Des galeries

obstruées et qui n'ont donc pu être explorées laissent supposer une extension vers le nord, ce qui en augmenterait la surface.

Au-dessus de ce souterrain d'épaisses colluvions argileuses (environ 0,80 m) recouvrent plusieurs creusements correspondant à des trous de poteau, silos et tranchées. Ces dernières pouvant correspondre aux accès du souterrain. Se remarque aussi la présence d'un mur ou d'une sablière édifiée en blocs de calcaire. La céramique recueillie parmi ces aménagements, couvrant une surface de l'ordre de 450 m<sup>2</sup>, donne une datation de l'ensemble correspondant aux XIVe-XVe siècles.

Sondages 190, 191 et 192 : ils ont livrés ensemble une dizaine de structures creusées dans le calcaire et apparaissant directement sous la terre végétale. Correspondant à la période médiévale, ces creusements sont pour l'essentiel des silos.

Sondage 234 : trois structures y ont été mises au jour. Il

s'agit d'un silo et de trous de poteau. Non datés.  
Sondage 249 : un creusement correspondant à un silo non daté y a été repéré.  
Sondage 258 : il a livré, directement sous la terre végétale, trois structures creusées dans le calcaire et correspondant aussi à des silos, dont l'un est attribuable à la période médiévale et les autres non datés.  
Sondages 272 et 274 : ils sont traversés par un fossé antique (Ier-IIe siècle) formant un angle légèrement aigu.

Sondages 127, 150 et 171 : chacun d'eux est traversé par un petit fossé de parcellaire. Ces fossés sont non datés.

Les découvertes les plus pertinentes apparaissent être le souterrain et les aménagements de surface du sondage 11 ainsi que l'ensemble de silos des sondages 190, 191 et 192 qui pourrait s'étendre latéralement hors emprise.

Stéphane LÉVÊQUE

Néolithique

Antiquité

## BLANZAC-PORCHERESSE, PÉRIGNAC et SAINT-LÉGER (Charente)

Phase 23 : pk 42,6 à pk 47,8

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique de la section 23 de « Blanzac-Porcheresse, Pérignac, Saint-Léger » en Charente, LGV SEA 1, section Angoulême / Bordeaux » s'est déroulé entre 28 septembre et le 27 novembre 2010.

Une étude paléoenvironnementale de la section a été menée conjointement à la prospection archéologique réalisée sur 5,6 km linéaires du nord vers le sud de la section 23. Les surfaces diagnostiquées couvrent 7 360 m<sup>2</sup>, soit 3,22 % de la surface totale du projet. Le diagnostic a traversé quatre vallées et deux vallons secs où les formations holocènes sont conservées dans les pièges sédimentaires naturels.

Trois sites archéologiques et quatre indices de sites présentant un intérêt géoarchéologique ont été mis au jour sur les trois communes concernées par le projet. Le premier site est situé sur le versant méridional d'un petit vallon sec attenant à l'affluent dit de « La Font Ladre » peu avant sa confluence avec le « Né » sur la commune de Blanzac-Porcheresse. Il s'agit d'une vaste occupation antique occupant les rives du cours d'eau, ses abords et les premiers coteaux adjacents.

Parmi les vestiges repérés une berge aménagée ainsi que des structures bâties, des éléments de voiries et des structures artisanales ont été mis au jour. Une première phase

d'occupation augusto-tibérienne est représentée par des aménagements de berges, un four métallurgique, une aire artisanale et un axe de voirie. Une seconde phase datée du Haut-Empire *sensu lato* caractériserait l'extension du site avec des bâtiments. Des indices matériels de l'antiquité tardive et du haut Moyen Âge constitueraient les dernières phases occupations reconnues sur le site. Un site d'habitat médiéval a été identifié à environ 500 m au sud de la vallée du Né, sur un rebord du coteau de la commune de Pérignac.

Dix structures en creux, dont trois silos à denrées, sont aménagées dans et aux alentours d'une vaste plate forme semi-enterrée creusée dans le substrat calcaire. Le mobilier mis au jour sous les comblements du site se rapporte à la céramique médiévale charentaise datée entre le XIe et le XIIIe siècle. Le troisième site a été découvert au lieu-dit Bois Barraud sur la commune de Blanzac-Porcheresse. Les flancs septentrionaux d'une butte tertiaire ont livré des indices de creusement de grande ampleur qui a vraisemblablement débuté dès le Néolithique final.

Quatre sondages ont livré des indices d'extraction de matériaux géologiques tertiaires (argiles, bloc siliceux et métalliques) à flanc de coteau.

Wandel MIGEON

Néolithique

Protohistoire

## PLASSAC-ROUFFIAC, CHAMPAGNE-VIGNY et BÉCHERESSE (Charente)

Phase 24 : pk 37,5 à pk 42,6

Antiquité

Moyen Âge

Dans le cadre du projet Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique 1 reliant Angoulême à Bordeaux, le diagnostic archéologique de la phase 24 concerne les communes de Plassac-Rouffiac, Champagne-Vigny et Bécheresse, en Charente.

La phase 24 est divisée en 12 zones. L'emprise archéologique totale représente une surface de 336 594 m<sup>2</sup>, l'emprise réellement accessible une surface de 273 790 m<sup>2</sup>. Les 233 tranchées de sondage (dont 70 positives) couvrent 18 588 m<sup>2</sup>, soit 5,1% de l'emprise archéologique et 6,8% de l'emprise accessible.

Le diagnostic consiste en des tranchées typiquement longues de 40 m environ, disposées préférentiellement en quinconce dans l'axe de la bande de roulement, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle hydraulique à chenilles équipée d'un godet de curage large de 2,20 m.

Trois environnements sédimentaires sont reconnus : des formations altéritiques argileuses sur socle Santonien (zones 1 et 2) ou Campanien (zones 10 et 11), le calcaire tendre du Campanien en position sub-affleurante (zones 4, 6, 9), et des accumulations alluviales et/ou colluviales en fond de vallon (zone 5, 7, 8 et 12).

Les formations altéritiques argileuses ont livré 2 indices archéologiques aux lieux-dits Bois Souplet (commune de Plassac-Rouffiac) et Puy André (commune de Champagne-Vigny), qui remontent à une Protohistoire indéterminée. Le calcaire sub-affleurant porte un indice médiéval (probablement XI-XIIe siècle) au lieu-dit Combe Renou (commune de Champagne-Vigny). Les fonds de vallons ne sont pas en reste, mais les indices sont plus maigres et/ou perturbés : une occupation premier Fer au lieu-dit Prés Bournat (commune de Champagne-Vigny), une superposition entre Protohistoire et Néolithique indéterminés au lieu-dit Chez Viaud (commune de Plassac-Rouffiac), et des restes protohistoriques et antiques au lieu-dit Grand Dimé (commune de Champagne-Vigny).

Les 20 sondages menés au Bois Souplet (zone 2, commune de Plassac-Rouffiac) ont mis au jour 12 structures et 289 vestiges archéologiques. Quelques-unes des structures découvertes se rapportent sans doute à un même indice protohistorique : 2 trous de poteau (structures 124 et 125), 2 fossés (structures 121 et 126), 1 amas de petits galets de quartzite rougi (structure 122). Le mobilier associé se disperse autour de l'interface entre les couches C2a et C2b, généralement entre 40 et 60 cm de profondeur : environ 40 silex taillés, et environ 140 tessons très altérés d'une céramique non tournée grossière. L'indice englobe à minima les sondages contigus 212, 225, 231 et 233.

Les silex contenus en C1 sur un large périmètre autour de cet indice ont pour la plupart les mêmes caractères que ceux qui sont en stratigraphie. Cette même couche n'a livré aucun élément de terre cuite équivalent à ceux de C2, ce qui indique sans doute des conditions taphonomiques encore plus défavorables.

L'indice de Puy-André (zone 10, commune de Champagne-Vigny) est rapporté lui aussi à une Protohistoire indéterminée. Toutefois, l'occupation est intimement liée à la ressource sub-affleurante en silex, à l'origine de nombreux vestiges lithiques.

La structure 10 (sondage 49) est sans doute le seul indice en position primaire : il s'agit d'une petite fosse subcirculaire de 1 m de diamètre environ, au fond largement carbonisé, dans laquelle ont été recueillis 17 tessons altérés d'une céramique non tournée grossière, 1 percuteur de quartzite et 1 couteau à dos naturel en silex. Les abords du niveau d'ouverture (couche C2) ont livré 86 silex taillés, mais toujours sans le moindre élément diagnostique.

L'indice de Chez Viaud (zone 5, commune de Plassac-Rouffiac) occupe un départ de vallon colmaté par des colluvions et altérites fines, et se borne aux sondages 168 et 171. S'y rapportent 1 fossé (structure 79), 15 trous de poteau (structures 80 à 88 et 94 à 99) sans lien apparent entre eux, 15 tessons de céramique grossière et 23 silex taillés. Il faut noter que si toutes les structures et une bonne partie du mobilier sont reliées à la couche C3, 13 vestiges lithiques proviennent de C4 : le site est donc stratifié, avec un niveau inférieur probablement néolithique final et un niveau supérieur protohistorique indéterminé.

Le vallon de l'Ecly, sillonné par un cours d'eau permanent qui sépare la zone 7 au nord et la zone 8 au sud, a livré dans une épaisse stratigraphie des indices ténus qui couvrent une large période entre l'Holocène ancien et l'époque moderne.

L'indice d'une occupation du premier âge du Fer est repéré au lieu dit Prés Bournat (zone 7, commune de Champagne-Vigny), dans la couche C4 des sondages 177 à 179. Les 3 structures identifiées ont en commun une bonne quantité de charbons de bois : 2 possibles trous de poteau (structures 108 et 109), et 1 petite fosse (structure 107). Les 140 vestiges associés à cette occupation proviennent pour l'essentiel de la structure 107 (115 tessons, 3 dents de boviné), un peu de la structure 108 (2 tessons et 1 silex) ; en stratigraphie, la couche C4 contient du mobilier épars, autant sur le sondage 177 (5 tessons et 1 silex) que sur le sondage 179 (8 vestiges lithiques et 1 tesson). L'indice s'étend peut-être au sondage 181 vers l'Est : une irrégularité de contact en cuvette entre C4 et C5 (structure 110) a livré des charbons de bois.

Bien plus haut en stratigraphie, 2 anciennes voies de circulation parfois bordées de fossés ont été recoupées pour l'une par les sondages 158 à 163, pour l'autre par les sondages 175 et 177. Plus ponctuellement, une troisième voie aurait été coupée dans un sondage à l'écart des autres (sondage 173).

Sur l'autre rive, dans une stratigraphie équivalente, un indice antique a été repéré au lieu dit Grand Dimé (zone 8, commune de Champagne-Vigny). La structure 31 (sondage 106), qui correspond à un chemin empierrée à la base de la couche C3, contenait quelques fragments d'os longs indéterminés, quelques éclats de silex et des tessons de céramique qui remontent sans doute à la période augusto-tibérienne. Un fragment d'amphore découvert dans la structure 41 (sondage 126) évoque une même origine, mais le comblement est récent (couche C2). Les épaisse colluvions de C2 sont d'ailleurs parsemées de vestiges de cette même période, mais aussi de vestiges d'une Antiquité tardive, du Moyen Âge et de l'époque moderne (sondages 97, 99, 104, 105, 106).

Plus profondément, la couche C4 contient des témoignages plus anciens : une petite fosse de combustion (structure 30) en marge intérieure d'un grand chablis (structure 46), et quelques silex taillés à placer entre Protohistoire et Mésolithique.

Le lieu-dit Combe Renou (zone 6, commune de Champagne-Vigny) contient le seul indice de la phase 24 sur socle calcaire sub-affleurant. La topographie y est pentue et ondulée, entaillé par des talwegs holocènes qui débouchent sur l'Ecluy. Du minerai de fer est présent dans les colluvions de surface, sous forme de pisolithes de 2 à 5 cm de diamètre, plus rarement sous forme de brèche de cuirasse. Ces accumulations sont arrachées aux argiles de la Motte à Viaud, minière à ciel ouvert exploitée jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle par les fonderies impériales de Ruelle et de Sireuil, et qui alimentaient principalement l'Arsenal de la Marine de Rochefort.

L'indice de site compte 3 fosses (structures 56, 60, 64), 1 possible fond de cabane (structure 66), 5 possibles trous de poteaux (structures 53, 54, 55, 59, 68), 2 silos (structures 62, 63) et 2 fossés (structures 58, 65-67). Il occupe le calcaire sub-affleurant, à l'écart des paléo-chenaux. Mais le rassemblement de ces structures en un seul et même indice reste problématique : celles-ci apparaissent très haut

en stratigraphie (entre 25 et 40 cm de profondeur), leur ouverture est soit difficile à repérer (labour) soit tronquée (dynamique de pente), et le mobilier y est relativement rare. Toutefois, 45 tessons d'une céramique médiévale, dispersés en C2 (sondages 148, 150, 154, 155) ou associés à quelques-unes des structures (structures 62, 63, 66), laissent entrevoir une occupation remontant probablement au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle.

Les 6 indices archéologiques retenus sur la phase 24 de la LGV SEA 1 couvrent une large période entre Néolithique (peut-être Mésolithique) et début du bas Moyen Âge, et une bonne diversité de contextes (fond de vallon, plateau altéritique, socle calcaire). Ils sont malheureusement peu denses, parfois perturbés par le sous-solage, parfois redistribués par la dynamique sédimentaire, et souvent mal renseignés, avec un mobilier très altéré à la diagnose aléatoire.

Christophe FOURLOUBEY

Antiquité

## ROULLET-SAINT-ESTÈPHE et CLAIX (Charente) Phase 25 : pk 33,9 à 37,5

### Problématique scientifique

L'opération de diagnostic a pour but de rechercher à fin d'identification (datation, caractérisation) et de contextualisation d'éventuels vestiges d'occupations préhistorique, protohistoriques et/ou historiques dans un secteur défini, ici en l'occurrence le tracé de la LGV Sud-Europe-Atlantique sur une partie de la commune de Roullet-Saint-Estèphe et sur la commune de Claix (Charente). L'emprise diagnostiquée (phase 25) est comprise entre le PK 33,9 et le PK 37,5. La surface prescrite est d'environ 25 hectares. Les communes traversées présentent quelques indices de sites en particulier au lieu-dit Clérignac sur la commune de Roullet-Saint-Estèphe et au lieu-dit Bellevue sur la commune de Claix.

### Résultats

Sur 77 tranchées ouvertes, dont la longueur cumulée est d'environ 10 km, les vestiges anthropiques mis en évidence sont peu nombreux. En effet, ont été repérés 2 fossés parcellaires d'époque indéterminée, 2 fossés gallo-romains, un empierrement gallo-romain, 1 empierrement non daté et enfin 1 fosse non datée.

Le site du Paléolithique attendu sur la commune de Roullet-Saint-Estèphe au lieu-dit Clérignac n'a pas été mis au jour mais l'emprise du diagnostic ne faisait à cet endroit que 80 m de large. De même aucun site de l'âge du Bronze n'a été détecté au lieu-dit Bellevue sur la commune de Claix.

Sur toute la longueur du tracé de la phase 25, le contexte géologique présente une relative homogénéité au regard de la faible épaisseur de la couverture sédimentaire reposant directement sur le substrat calcaire.

### État du site

La présente évaluation s'inscrit dans l'ensemble des diagnostics archéologiques devant être réalisés sur le tracé de la future Ligne à Grande vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux.

Christine PUEYO

## ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, LA COURONNE et NERSA (Charente)

Phase 26 : pk 25,9 à pk 31,2

Dans le cadre du projet Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique, devant relier Tours à Bordeaux, plusieurs phases de diagnostics ont été définies par les différents services concernés (Service Régional de l'Archéologie, aménageur Réseau Ferré de France et Inrap).

La phase 26 de diagnostic sur la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique a été réalisée par cinq agents de l'Inrap du 29 novembre au 17 décembre 2010. Elle concerne les communes de Roulet-Saint-Estèphe, La Couronne et Nersac en Charente. Elle traverse essentiellement des plateaux calcaire du Crétacé. Deux vallées recoupent le tracé : la vallée de la Charente au nord et celle de la Boème, un petit affluent de rive gauche, plus au sud

Pour cette phase, le tracé de la LGV passe essentiellement en limites de communes à plusieurs kilomètres des centres de bourg. Sur près de 14 hectares de terrains accessibles, 182 tranchées ont été réalisées, dix d'entre elles ont livré des éléments archéologiques.

Les vestiges d'un bâtiment de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne ont été mis au jour à proximité d'un lieu-dit de « La Maladrerie ». De ce bâtiment, trois murs, dont un refend, ont pu être observés. Seul un niveau d'occupation diffus est conservés, il est immédiatement recouvert par un niveau de démolition.

Plus au sud, en limite des communes de La Couronne et de Roulet-Saint-Estèphe, plusieurs tranchées ont livré du matériel lithique, une vingtaine de silex, sur une surface d'environ 2 500 m<sup>2</sup>. Ce niveau du Paléolithique moyen est surmonté de niveaux plus diffus qui ont livré du mobilier protohistorique au sens large.

Des indices plus tenus tels qu'un fossé antique et une fosse du haut Moyen Âge ont également été localisés dans la zone industrielle de Nersac. Enfin, un aménagement contemporain lié à un aménagement de chemin, présent sur le cadastre de 1817, a été mis au jour dans la vallée de la Boème sur la limite communale entre Nersac et La Couronne.

Adrien MONTIGNY

## RAIX, VILLIERS-LE-ROUX, COURCÔME, VILLEFAGNAN, LA CHEVRERIE et SAINT-MARTIN-DU-CLOCHER (Charente et Deux-Sèvres)

Phase 31 : pk 157,6 à pk 165

### Problématique scientifique

L'opération de diagnostic a pour but de rechercher à fin d'identification (datation, caractérisation) et de contextualisation d'éventuels vestiges d'occupations préhistoriques, protohistoriques et/ou historiques dans un secteur défini, ici en l'occurrence le tracé de la LGV SEA2 sur les communes de Raix, Villiers-le-Roux, Courcôme, Villefagnan, La Chèvrerie et Saint-Martin-du-Clocher (Charente et Deux-Sèvres).

L'emprise diagnostiquée (Phase 31) est comprise entre les points kilométriques PK157,6 et PK165 pour une surface prescrite d'un peu plus de 27 hectares.

### Résultats

Le contexte géologique de cette phase de diagnostic se décompose en deux zones principales. Le nord du tracé (PK 157,6 au PK 160,5) correspond à une couverture végétale reposant directement sur un substrat argileux de type argiles à silex ("terre rouge à châtaigniers") alors que pour

la partie sud du tracé (PK160,5 au PK165) le substrat calcaire (calcaires Callovien et Argovien) est sub-affleurant sous une très faible couverture végétale.

Les vestiges anthropiques mis en évidence sont, d'une manière générale, peu nombreux dans les 344 tranchées réalisées durant l'intervention. Trois concentrations significatives ont toutefois été mises au jour.

La plus importante correspond à un site médiéval (La Chèvrerie, *La Grande Pièce de la Tour*, C.21). Les 36 indices mis au jour sont majoritairement des trous de poteau (calages de blocs calcaires) mais quelques fosses ont été notées. Le matériel céramique, ainsi qu'une monnaie, prélevé dans les quelques structures fouillées, permet de situer cette occupation entre le Xe et le XIIIe siècle. L'emprise du site déborde apparemment des limites du projet. Son interprétation reste malaisée (habitat ponctuel ? aménagements liés à une activité agricole particulière ?).

Un second site (Villiers-Le-Roux, *La Cave de Pintevin*, B.152) correspond à une petite occupation médiévale de type agricole (batterie de silos avec fosses annexes). Cette petite occupation (5 structures) occupe le rebord supérieur d'un talweg sur la pente duquel une cavité karstique, identifiée jusqu'ici dans la littérature comme le "*souterrain du Bois de la Salle*" (n° Patriarche 16.413.501), a été repéré. L'exploration de la périphérie de l'entrée a permis de mettre en évidence plusieurs excavations dans le substrat rocheux témoignant d'une utilisation de carrière d'extraction de calcaire. La datation de cet ensemble n'est pas assurée, mais pourrait être rapprochée de l'aire d'ensilage toute proche, soit entre le Xe et le XIIIe siècle.

Une troisième et dernière concentration d'indices, très succincte (4 structures), est à rattacher à une occupation d'époque néolithique (?) (La Chèvrerie, *Le Paturaud*, C-162) qui ne concerne qu'un nombre très limité de structures (trois fosses et un trou de poteau) n'ayant livré que de rares éléments de mobilier céramique. Aucune interprétation ne peut

en être proposée (structures liées à un habitat proche ?), la simultanéité des structures n'étant pas non plus assurée

Quelques indices (fossés, fosses) et/ou éléments de mobilier (tessons de céramique) isolés ont également été mis au jour. Faute d'éléments significatifs, leur interprétation et leur datation ne peuvent être assurées.

#### **État du site**

Tous les sondages ont été rebouchés au terme de l'intervention de diagnostic.

Les structures mises au jour sur le site médiéval de *La Grande Pièce de la Tour* (La Chèvrerie, C.21) ont été protégées et signalées par la mise en place d'une bâche plastique avant le rebouchage du sondage. Les aménagements situés dans la carrière de la *Cave à Pintevin* (Villiers-le-Roux, B.152, sondage 1212) ont été également recouverts par une bâche plastique.

Laurent GRIMBERT